

# CHARTRE ET ENGAGEMENT MASE

## L'ASSOCIATION MASE ÎLE-DE FRANCE NORMANDIE-CENTRE

certifie que la Société : RIVA / ITON-SEINE

Quai de Seine

78270 BONNIERES SUR SEINE

FRANCE

est membre actif de notre association dans le collège des Entreprises Utilisatrices depuis le 26/08/2007

N° EUN 2019-03

A cette date :

- Votre politique et votre système de management SSE
- Vos orientations envers vos sous-traitants
- Vos résultats obtenus

ont été jugés en accord avec nos exigences et nos orientations.

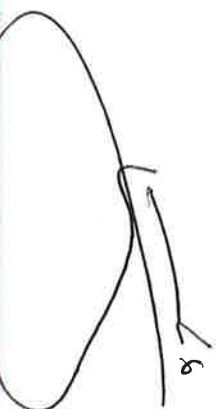
Après rencontre avec les représentants de votre association locale,  
la charte est renouvelée pour une période de trois ans, soit :

du 14/03/2019 au 13/03/2022

Nous vous rappelons qu'en qualité de membre actif de l'Association MASE vous vous engagez à :

- Respecter le référentiel MASE et le fonctionnement de l'association
- Faire connaître MASE, ses concepts et recommandations au sein de votre organisation et à vos partenaires
- Accepter le dialogue avec vos partenaires afin d'améliorer les processus et résultats sécurité
- Montrer l'exemple et maintenir l'efficacité de votre système de management SSE
- Tenir informée l'association deux fois par an de vos indicateurs Santé, Sécurité et Environnement ainsi que des modifications apportées à votre système de management

Le Président de l'association



Le Directeur du Site

